

## AVIS AUX ETUDIANTS

Le Département de Médecine organise, à partir de la semaine prochaine, les élections des représentants des sections du cycle clinique (02 délégués par section) selon le planning ci-dessous :

ANNEE	SECTION	LIEU	DATE
4 <sup>ème</sup> année	SECTION A	AMPHI « B »	12H50
	SECTION B	AMPHI « B »	14H50
5 <sup>ème</sup> année	SECTION A	AMPHI « C »	12H50
	SECTION B	AMPHI « C »	14H50
6 <sup>ème</sup> année	SECTION A	AMPHI « A »	12H50
	SECTION B	AMPHI « A »	14H50

Le Département